SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Maritime conchyliculture)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Conchyliculture, veuillez visiter : capconchyliculture.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MARITIME CONCHYLICULTURE

ÉDITION 2026

ÉPREUVE GÉNÉRALE COMBINÉE : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

our l'EMC du CAP maritime de conchyliculture. Le coefficient 3 concerne l'unité combi

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, libertés et construction du droit de la presse (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, activités conchylicoles et vulnérabilité du littoral (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, liberté d'expression et respect des personnes (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5, DT 6)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE COMBINÉE : ÉTUDE TERRITORIALE : SECTEUR CONCHYLICOLE DE LA BAIE DE MARENNES-OLÉRON, CHARENTE-MARITIME

Information réglementaire : l'EMC ne constitue pas une épreuve écrite autonome identifiée dans le règlement spécifique du CAP maritime de conchyliculture. Le présent dossier est organisé autour des thèmes histoire, géographie et EMC pour l'étude de documents. Il ne crée ni code d'épreuve, ni durée, ni coefficient propres à l'EMC. Les indications de durée et de coefficient figurant dans les métadonnées renvoient au cadre général de l'épreuve combinée du CAP et ne valent pas confirmation de leur applicabilité au règlement spécifique maritime.

À partir des documents fournis, vous présenterez une analyse organisée et argumentée. La répartition sur 20 points ci-dessous sert à rendre lisibles les critères d'évaluation du dossier ; elle ne se substitue pas au règlement d'examen applicable à votre statut et à votre session.

PARTIE 1 : HISTOIRE, libertés et construction du droit de la presse (9 points)

Analyser, confronter et contextualiser des textes historiques

À l'aide des documents DT 1 et DT 2, étudiez l'évolution de la liberté d'expression et de la liberté de la presse en France. Appuyez chaque réponse sur des éléments précis des documents et distinguez le contexte de rédaction de la portée des textes.

1.1 (3 points) Présentez le contexte politique de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et expliquez ce que son article 11 affirme au sujet de la communication des idées et des opinions.

1.2 (3 points) Confrontez les documents DT 1 et DT 2 : relevez une continuité entre les deux textes et expliquez ce que la loi de 1881 apporte à l'organisation de la liberté de la presse.

1.3 (3 points) Montrez, en vous appuyant sur les formulations des documents, pourquoi la liberté d'expression est un principe fondamental mais n'autorise pas tous les usages. Précisez la portée et une limite de chacun des deux textes.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, activités conchylicoles et vulnérabilité du littoral (7 points)

Lire des données territoriales et construire une réponse géographique

Le document DT 3 présente des données pédagogiques construites pour cette étude. Il ne s'agit pas de statistiques officielles sur les communes citées. Utilisez les informations du document pour comparer les secteurs et proposer une réponse argumentée à la question posée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Indicateurs comparés de trois secteurs littoraux

Secteur étudié	Part du linéaire bas exposée aux submersions (en %)	Emplois conchylicoles estimés dans le jeu de données	Accès routier unique aux principaux sites de production
Secteur A : marais littoral	38	210	Oui
Secteur B : port et chenal	22	340	Non
Secteur C : côte urbanisée	47	90	Non

Données pédagogiques construites pour l'étude. Les valeurs ne constituent pas des statistiques officielles.

2.1 (4 points) À partir du DT 3, comparez les trois secteurs en distinguant leur exposition aux submersions, le poids des emplois conchylicoles et la dépendance des accès. Identifiez le secteur qui cumule le plus de vulnérabilités et justifiez votre choix par au moins deux données.

2.2 (3 points) Complétez le document réponse DR 1 pour le secteur présentant le plus de vulnérabilités. Rédigez ensuite une proposition d'aménagement ou d'organisation qui prend en compte à la fois la sécurité des personnes, la continuité de l'activité conchylicole et la protection du littoral. Justifiez votre proposition.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, liberté d'expression et respect des personnes (4 points)

Construire un jugement civique argumenté à partir d'une situation concrète

La situation est fictive. Lors d'une réunion ouverte au public sur un projet d'aménagement du littoral, une personne publie ensuite sur un réseau social un message visant un groupe de travailleurs saisonniers par leur origine et appelant à les exclure de la commune. D'autres habitants répondent en relayant le message. Le document DT 4 rappelle des principes juridiques utiles à l'analyse.

3.1 (2 points) Expliquez quels principes et valeurs républicains sont concernés par cette situation. Distinguez le droit de critiquer un projet d'aménagement des propos qui visent des personnes en raison de leur origine.

3.2 (2 points) Proposez deux réactions responsables qu'un citoyen peut adopter face à cette publication, en indiquant pour chacune le principe civique qu'elle permet de respecter ou de défendre.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789, ARTICLE 11

Source historique : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789. Article 11 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Ce texte est adopté au début de la Révolution française. Il énonce des droits et des principes destinés à refonder l'organisation politique et juridique.

DT 2 : LOI DU 29 JUILLET 1881 SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, ARTICLE 1

Source historique : loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, article 1 : « L'imprimerie et la librairie sont libres. » La loi organise le régime de la presse et prévoit également des dispositions relatives aux abus définis par la loi.

La loi de 1881 est une loi de la République française. Son article 1 affirme un principe de liberté ; l'ensemble du texte encadre l'exercice de la presse.

DT 3 : INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ DE TROIS SECTEURS LITTORAUX

Les indicateurs ci-dessous sont un jeu de données construit pour le présent dossier. Ils servent à comparer des situations territoriales et ne doivent pas être présentés comme des données officielles de la baie de Marennes-Oléron.

Données comparatives des secteurs A, B et C

Secteur étudié	Part du linéaire bas exposée aux submersions (en %)	Emplois conchylicoles estimés	Accès routier unique aux principaux sites de production
Secteur A : marais littoral	38	210	Oui
Secteur B : port et chenal	22	340	Non
Secteur C : côte urbanisée	47	90	Non

Jeu de données pédagogique construit pour l'étude.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DT 4 : PRINCIPES APPLICABLES À LA SITUATION CIVIQUE

Liberté d'expression : l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 reconnaît la libre communication des pensées et des opinions et précise que les abus sont définis par la loi.

Égalité et dignité : les principes républicains impliquent que les personnes soient respectées et ne soient pas exclues ou discriminées en raison de leur origine. La liberté d'expression ne dispense pas du respect des règles de droit.

Dans une situation réelle, l'appréciation juridique d'une publication dépend de son contenu et des circonstances. Ce dossier ne demande pas de qualifier pénalement un message.

DT 5 : RÔLE DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE LOCAL

Les habitants peuvent exprimer des désaccords sur un projet public, demander des informations, présenter des arguments et participer aux échanges organisés par les institutions. Un désaccord sur une politique d'aménagement ne justifie pas la mise à l'écart de personnes en raison de leur origine.

DT 6 : REPÈRES POUR AGIR FACE À UNE PUBLICATION VISANT DES PERSONNES

Une réaction responsable peut consister à ne pas relayer le contenu, à signaler la publication selon les dispositifs disponibles, à demander conseil à un adulte ou à une autorité compétente, et à contribuer à un échange respectueux fondé sur des faits. Ces repères ne remplacent pas l'appréciation des autorités compétentes.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau pour le secteur qui cumule le plus de vulnérabilités d'après le DT 3. Indiquez ensuite une mesure possible et l'objectif poursuivi.

Repérage des vulnérabilités et proposition d'action

Secteur retenu	Exposition aux submersions (en %)	Emplois conchylicoles estimés	Accès unique aux principaux sites	Mesure proposée	Objectif de la mesure
.....	.....	.....	.....	.....	.....

À compléter par le candidat à partir du DT 3.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Conchyliculture, classés par épreuve et par année :
capconchyliculture.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Conchyliculture reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capconchyliculture.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.